

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 4 Décembre

ANGLETERRE & RUSSIE

Les graves événements qui se passent en ce moment dans l'Extrême-Orient, préoccupent à juste titre toutes les puissances européennes ; mais il en est plusieurs parmi elles qui sont plus particulièrement intéressées à la solution définitive que pourra avoir le conflit qui a mis aux mains la Chine et le Japon.

La prise de Port-Arthur par les troupes du Mikado, a produit une vive émotion en Angleterre, où l'on suit les péripéties de la lutte avec d'autant plus d'attention que l'on caresse certaines espérances que l'on n'a garde de laisser s'égarer, dans la crainte d'éveiller des susceptibilités.

Ce n'est un mystère pour personne que l'Angleterre a toujours cherché à étendre son influence dans l'Extrême-Orient et surtout en Chine, où grâce à ses missionnaires protestants et à ses transactions commerciales avec le céleste empire, elle s'est créé nous ne dirons pas des sympathies — car les Anglais ne sont aimés nulle part — mais de nombreuses relations dans les différentes classes de la société.

Depuis que le sort des armes s'est montré défavorable à la Chine, et que les succès croissants des Japonais ont prouvé que ce vaste empire pouvait être menacé dans son autonomie et démembré, les Anglais, dont l'ambition coloniale est insatiable, se sont préoccupés de rechercher les moyens, non seulement de sauvegarder leurs intérêts, mais encore de s'emparer de quelque parcelle de territoire si l'occasion favorable s'offrait à eux. Cette occasion, ils sauraient bien, le cas échéant, la faire naître, car ils n'ont pas pour habitude d'être arrêtés par les scrupules ; ils l'ont prouvé en maintes circonstances.

Mais ce qui les gêne, peut-être plus que les scrupules et les remords de leur conscience, c'est l'opposition que peut leur faire

dans ces régions, certaine grande puissance européenne qui, elle aussi, a des intérêts à sauvegarder et qui nourrit peut-être également des projets d'annexion. Nous avons nommé la Russie.

La Russie ne saurait voir d'un œil indifférent ce qui se passe actuellement dans l'Extrême-Orient, car son vaste empire asiatique touche non-seulement à la Corée mais encore à la Chine. Par conséquent elle a au moins autant d'intérêt que l'Angleterre, sinon plus, à se préoccuper de l'issue possible de la guerre sino-japonaise et des conséquences qu'elle peut avoir.

On ne l'ignore pas à Londres, et comme l'on redoute l'antagonisme de la Russie dans ces régions lointaines, on cherche à se rapprocher d'elle. Voilà pourquoi depuis quelques jours les journaux Anglais, se montrent très réservés à son égard et parlent même de la nécessité de s'entendre avec elle, de faire alliance.

Nous n'avons pas besoin de dire que l'Alliance anglo-russe n'est pas encore faite, et qu'elle ne le sera pas de sitôt. Une escadre anglaise ne s'est pas encore rendue à Cronstadt et les marins russes n'ont pas visité Portsmouth ni Londres. Néanmoins, il se peut qu'il y ait un commencement d'entente entre ces deux nations. Ce rapprochement, s'il existe réellement, est dû, cela n'est pas douteux, à l'initiative de l'empereur Alexandre III, car c'est sur son désir que l'attaché militaire de la Grande-Bretagne s'est rendu dans l'Asie Centrale et dans la région des Pamirs.

Il paraît que le tzar défunt voulait que les Anglais pussent s'assurer par eux-mêmes que la Russie s'occupait exclusivement de ses affaires au nord de l'Oxus et qu'elle ne cherchait nullement à ourdir des intrigues contre eux.

Un correspondant du *Telegraph*, qui paraît avoir puisé ses renseignements aux meilleures sources, affirme qu'au moment même où la presse européenne dissertait à perte de vue sur le prétendu échec que la diplomatie

britannique aurait essayé, à propos des événements de l'Extrême-Orient, alors qu'elle proposait aux puissances une action diplomatique commune, le gouvernement de la reine Victoria et celui du tsar étaient tombés d'accord sur l'attitude qu'ils devaient prendre et sur la nécessité d'une action commune et identique.

Il y a plus. Le même correspondant croit pouvoir affirmer que sous peu, on apprendra la nouvelle qu'un arrangement a été conclu en vertu duquel les navires de toutes les nations pourront franchir librement le Bosphore et les Dardanelles.

En outre, la Grande-Bretagne serait disposée à reconnaître que la Russie a droit au libre accès de la Méditerranée, à la condition qu'elle aurait elle-même libre entrée dans la mer Noire.

Ce qui porterait à croire que ce projet de rapprochement n'est pas sans fondement, c'est que depuis quelques jours les journaux allemands se montrent très agressifs à l'égard de l'Angleterre, dont ils ne cessent d'insulter à quelques mois, de flatter l'amour-propre ; car à Berlin on avait toujours caressé l'espoir d'entraîner la Grande-Bretagne dans la Triple-Alliance.

J. QUERCYTAÏN.

INFORMATIONS

Le Tzar et M. Casimir-Périer

Le tzar Nicolas II vient de conférer au président de la République le grand cordon, avec chaîne, de l'ordre impérial de Saint-André, M. de Mohrenheim, ambassadeur de Russie en France, qui, prochainement, quittera Saint-Petersbourg pour rejoindre son poste à Paris, est chargé de la remise des insignes.

Retour de Russie

Un rédacteur du *Gil Blas* a demandé à l'amiral Gervais ses impressions sur les cérémonies auxquelles il a assisté au cours de son récent voyage à Saint-Petersbourg.

« — Les ovations qui nous furent faites, tout en n'ayant pas l'enthousiasme outrancier et quasi-

nant pas toujours, approuvait ce que décidait le prétendu. Dès qu'il arrivait, elle courait à sa rencontre.

— Ou en sommes-nous ?

Elle furetait les papiers que Massol traînait partout et les étalait sur la table du salon. Elle disait : « Notre tracé » en suivant de son joli doigt les lignes qui s'entrecroisaient sous ses yeux. Elle se tenait au courant des changements, des progrès ; il fallait qu'on lui apprit tout, jusqu'aux noms des chemins futurs.

Quelquefois, le matin, montée sur *Friquet*, elle accompagnait son père au Grand-Palun. Elle saluait Pierre de loin, du bout de sa cravache. Quand elle l'avait rejoint, elle sautait à terre et, sa longue jupe relevée, elle commençait sa tournée. A cette époque de chaleurs ardentes, le matin est une heure de trêve pour ce pauvre coin brûlé par un soleil torride. Le Valcarès, presque tari, s'irisait comme une mer de cristal ; à l'horizon, quelque fantastique mirage. Les bruits des pioches, des tombereaux, des voix se mêlaient au refrain strident des cigales. Elle se reposait sous la tente. Tout l'émerveillait : l'attirail de l'ingénieur, le pittoresque campement, les outils, les hommes. Avant de partir, elle cueillait de ces anémones jaunes au feuillage pâle, qui croissent au bord de l'étang. Elle en parait les oreilles de son cheval, en décorait son amazone. Pierre la regardait dans toute la grâce de ses gestes jeunes et d'une coquetterie si naïve. Il la mettait en selle ; elle lui tendait sa petite main, et de sa voix fraîche :

— A ce soir !... et ne m'oubliez pas jusque-là.

Bien qu'on eût décidé de garder encore quelque

méridional, a-t-il répondu, de celles que nos Parisiens firent aux marins russes, ne sont pas moins précieuses à retenir ; mais dans les relations avec nos égaux de grade, il existe une sorte d'aménité, une camaraderie qui rapproche, plus que tous les traités, les cœurs des deux nations.

» — Et que pensez-vous du nouveau tzar ?

» Nicolas II est un homme sympathique, il sera un empereur charitable et... un ami fidèle. »

* * *

Rome, 2 décembre.

On ressent, dans les sphères gouvernementales, une impression pénible, mal dissimulée, de la différence de traitement fait à Pétersbourg au prince de Naples et aux deux généraux français.

Ce contraste, jugé ici très significatif, fait évanouir les espérances secrètement nourries d'une nouvelle orientation de la politique russe avec le successeur d'Alexandre III.

L'Affaire Dreyfus

Du *Journal* :

Nous apprenons à la dernière heure que l'instruction ouverte par l'autorité militaire contre le capitaine Dreyfus, vient d'être close.

D'autre part, on lit dans la *Libre Parole* :

Un nouvel incident va retarder encore la clôture de l'instruction. Il serait parfaitement établi, maintenant, que les deux espions allemands arrêtés récemment au Terminus étaient en relations avec le traître.

Ces deux Allemands auraient connu Dreyfus par l'intermédiaire d'une demi-mondaine habitant rue Cambon. Cette femme était la maîtresse d'un ami de Dreyfus, ancien administrateur d'une société financière qui, jadis, eut des malheurs. Ce serait chez elle que Dreyfus donnait ses rendez-vous aux deux espions.

Sont-ce là les complices civils dont parlait ces jours derniers le général Mercier ?

M. Hanotaux et l'Allemagne

On nous communique la note suivante émanant de M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères :

« Revenant encore sur la question de l'espionnage militaire, le *Figaro* fait allusion à une visite que le ministre des affaires étrangères a faite à l'ambassade d'Allemagne et la rattache à l'incident dont il s'agit.

» Si l'on avait bien voulu se renseigner auprès du ministre des affaires étrangères, on aurait évité de donner au public un renseignement si non inexact, du moins incomplet. Voici exactement ce qui s'est passé :

temps le mystère, à la confiance des projets de mariage, Albine avait marqué une joie très vive. Pierre comprit qu'elle en ressentait comme un allègement. Toujours si réservée et si froide, elle trouva pour le féliciter une sorte d'expansion chaleureuse qui le surprit. Se relâchant enfin d'un parti pris de retraite, qui lui faisait refuser toute invitation au château, elle accepta d'y dîner quelquefois dans l'intimité.

Sur ces entrefaites, l'époque des fièvres était venue. Un instant, on put croire qu'il faudrait suspendre les travaux, plusieurs, parmi les ouvriers du Grand-Palun, ayant été atteints. Rémondé tremblait pour son gendre ; mais sans vouloir rien entendre, Pierre redoubla de zèle. Qui donc, sinon lui, donnerait l'exemple du courage ? On eût presque dit qu'il prenait un âpre plaisir à défier le péril. Il voulut organiser lui-même les secours nécessaires, et ce fut Albine qui l'y aida. Chaque année, au moment de la peste, pendant des semaines, elle se faisait à la fois garde-malade et docteur. Cette affection endémique, d'ailleurs, n'a qu'un seul caractère et présente toujours les mêmes symptômes : il su fit donc des mêmes remèdes pour la combattre. On ne trouverait pas dans toute toute la Camargue le plus infime officier de santé ; à peine quelques drogues avariées chez l'épicier des Saintes. Albine établit chez elle une sorte de pharmacie, suffisante aux besoins les plus pressants, et se chargea d'aller visiter les malades.

Indifférente au danger, compatissante sans faiblesse, elle gardait jusqu'au chevet d'un mourant sa tranquillité placide. Il semblait que son âme plus haute planait au-dessus de ces misères et

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 15

MISÉ FERÉOL

Par JACQUES VINCENT

XV

— Cependant !...

— Allons donc ! vous ne m'apprendrez rien. Votre situation, je la connais. Vous avez croqué. Eh bien ! qu'est-ce que ça me fait ? Des peccadilles de jeunesse, je ne m'effarouche pas pour si peu, sans doute. Les garçons les plus fous font les meilleurs maris.

— Pourtant dans une affaire aussi grave...

— Oui, oui, dans une affaire aussi grave, il faut savoir à quoi s'en tenir, d'un côté comme de l'autre. Je donne à ma fille le millon tout rond et Romaz en cadeau de noces.

Pierre essaya de nouveau d'interrompre.

— Oh ! les questions d'argent, poursuivit Rémondé je sais bien qu'un amoureux n'y regarde guère, mais plus tard, le père de famille s'en préoccupe un peu. Je le répète donc : un millon et Romaz. Et puis, je ne suis pas un pingre... Je n'ai qu'une enfant, son bonheur est le mien, et si je fabrique des savons, c'est pour qu'elle ait le plaisir d'être une grande dame. Entendu : on vous marie dans trois mois... à ses dix-huit ans. Sur ce allons valuer ces dames.

Et prenant Pierre par le bras, il entra avec lui

au salon.

— M. Rémondé et son gendre annonça-t-il de sa voix retentissante.

Une minute de stupéfaction suivit ces mots. Mme Rémondé se souleva dans son fauteuil en essayant de feindre une surprise émue :

— Ah !...

Et avec une affectation de trouble maternel qui dissimulait mal le triomphe de son orgueil, elle tendit au jeune homme sa main chargée de bagues, tandis que Claire cachait son front rougissant sur l'épaule de sa mère.

Les fiançailles menées de ce train par le savonnier, il eût été difficile à Pierre de Romaz de reculer. Toute hésitation même fût devenue froissante...

Le lendemain, Chavagnas étant survenu par hasard, tout fut décidé.

XVI

Devant cet avenir tout tracé, où il n'avait plus qu'à s'avancer d'un pied sûr, Pierre goûta enfin ce calme, ce repos de l'esprit joint à cette volonté du cœur qui veut se rattacher et se reprendre. Ce fut pour lui l'aube d'une vie nouvelle, tranquille, sereine, un peu mélancolique peut-être, mais apaisée et sereine. Claire, à vrai dire, était charmante. Ravie de son rôle de fiancée, qui lui donnait une importance de grande fille tant de fois enviée dans les conversations du couvent, elle affectait avec lui des petites mines tendres, prenait son bras d'elle-même, semblant usur d'un droit, lui tenait de gentils discours, agitant de graves questions d'avenir. Se faisant sérieuse au besoin, elle écoutait de longues dissertations d'affaires et, ne compre-

» Depuis une douzaine de jours, le comte de Munster est souffrant et ne peut quitter la chambre. Bien avant la publication de l'article du *Matin*, qui a donné lieu à toute cette polémique, il avait été convenu, sur la demande du comte de Munster, que M. Hanotiaux irait le voir à l'ambassade pour le règlement des affaires courantes.

» C'est au cours de ces entretiens que la question des attachés militaires fut abordée, non sur un ton comminatoire de la part du comte de Munster, comme on l'a dit, ni de la part du ministre des affaires étrangères avec des paroles de regret, mais dans les termes mesurés qui étaient de convenance.

» Donner à une visite de courtoisie, justifiée par l'état de santé du comte de Munster, le caractère qu'on lui prête, c'est perpétuer bien inutilement un incident qui a été considéré comme réglé par la note de l'agence Havas du vendredi soir 30 novembre, qui dégageait à la fois le gouvernement français et les ambassades et légations.»

L'Armée italienne

On écrit de Rome que les réformes introduites par le Ministre de la Guerre dans l'organisation de l'armée, donnent lieu à un vif débat dans les cercles politiques et militaires.

L'*Esercito italiano* prétend que l'impression dans les sphères militaires est plutôt favorable, car on remarque avec satisfaction que la partie combattante de l'armée non seulement reste intacte, mais est améliorée.

M. Zola chez le roi d'Italie

Le Roi Humbert a reçu dimanche M. Zola. Il lui a fait un accueil d'une grande cordialité. L'entrevue a duré une demi-heure.

D'après les journaux, le Roi a voulu être minutieusement informé des études faites par M. Zola pour préparer son livre sur Rome.

M. Zola a exprimé sa profonde reconnaissance pour le chaleureux accueil qu'il a reçu en Italie.

Le Roi a parlé de la France en termes affectueux. Il a ajouté que personne n'est plus disposé que lui à vouloir la paix. Il a ajouté que c'est un grand bonheur qu'il y ait à la tête de la République un homme comme M. Casimir-Périer, aussi ardent partisan du maintien de la paix que le Roi lui-même.

CHANTAGES

Deux nouvelles arrestations viennent d'être faites, celles de M. Trocard, ancien directeur de la *Paix* chevalier de la Légion d'honneur, et le baron Ladislas Hefstler, qui sont écroués au Dépôt.

M. Trocard a été arrêté hier soir, à son domicile, rue de Rome, à la suite de ses propres déclarations à M. Doppfer. On se souvient que M. Trocard avait reconnu avoir proposé, aux directeurs des grands cercles parisiens qui s'étaient réunis dans un café de l'avenue de l'Opéra, de se constituer en syndicat pour la création du budget spécial destiné à obtenir le silence des journaux qui avaient suivi M. Portalis dans la campagne contre certains cercles.

Il estimait que 200,000 fr. étaient nécessaires pour obtenir ce résultat.

Le baron Ladislas Hefstler, israélite, a été arrêté, ce matin, par M. Clément, au luxueux appartement qu'il occupe, 17, boulevard de la Madeleine.

Hefstler est le fameux H..., dont les journaux s'occupent depuis plusieurs jours, qui a servi

voyait au-delà.

Rapprochés tout à coup par ce lien de charité, quand ils se retrouvaient à la Tour, ils ne songeaient plus ni à s'éviter, ni à se contraindre. Elle lui donnait des nouvelles de ses gens; il la tenait au courant des accidents qui survenaient.

— C'est à vous, lui dit-il un jour, que je dois de garder mes pauvres journaliers. Ils savent que vous êtes là pour les soigner. Sans vous, ils auraient déserté déjà.

— Oh! non! partageons au moins, répliqua-t-elle. C'est vous surtout qui les rendez braves.

Peu à peu, Mme Rémondi en arriva à se décharger sur Albine du soin de chaperonner les amoureux. L'apathique châtelaine ne pouvait les suivre dans leurs fugues, et il eût été cruel de défendre ces escapades charmantes. Avec une complaisance dont les parents lui surent un gré extrême, la femme d'Honorat accepta d'être de toutes les parties, de toutes les promenades. Claire l'adorait, d'ailleurs, et lui laissait peu de répit. Souvent, le matin, toutes deux, montant des églises de Camargue, chevauchaient par les chemins déserts. La fillette causait du fiancé. Quelquefois même, on allait le surprendre au Grand-Pa'un. Après une heure de flânerie, il s'offrait à les reconduire. On s'arrêtait à la Bastide pour déjeuner. Albine semblait une autre femme. Elle avait des gaietés, un entrain de jeunesse, une vivacité d'allures qui frappait Claire elle-même.

— Mais comme tu es changée, lui dit un jour la fillette; tu sais donc rire maintenant?

— Oui, je jouis de ton bonheur, répondit-elle.

Les après-midi de dimanche, le fiancé, libre

d'intermédiaire à M. Portalis auprès de M. Bertrand, ancien directeur du Cercle franco-américain, lors du versement par ce dernier de 40,000 fr. à l'ex-directeur du *XIX^e Siècle*. C'est également Hefstler qui a prévenu M. Portalis qu'un mandat d'amener allait être lancé contre lui, ce qui a permis à ce dernier de prendre la fuite.

— On assure que M. Girard, administrateur du *XIX^e Siècle*, est tellement affecté de son arrestation qu'il aurait manifesté l'intention de se donner la mort.

CHINE & JAPON

Londres, 2 décembre.

Un fonctionnaire en position de savoir la vérité, dit que le Japon a répondu favorablement aux propositions de paix faites par l'intermédiaire du ministre américain à Peking, mais la Chine devra démontrer qu'elle veut et pourra remplir les conditions de sa proposition.

MADAGASCAR

Au Sénat, où la Commission des crédits de Madagascar s'est de nouveau réunie, hier, pour entendre les Ministres de la Guerre et de la Marine sur l'organisation de l'expédition projetée, on avait hier la conviction que la discussion des crédits aurait lieu jeudi en séance publique et qu'elle serait terminée dans la séance même.

De même que les déclarations faites samedi à la Commission par le Ministre des Affaires étrangères, les déclarations faites hier à celle-ci par les Ministres de la Guerre et de la Marine ont eu un caractère confidentiel.

Avant d'entendre les Ministres de la Guerre et de la Marine, la Commission avait entendu, au sujet de la combinaison financière. M. Poincaré, ministre des Finances, qui, en prenant congé de la Commission, s'est rendu devant la Commission sénatoriale des finances, appelée à donner son avis sur cette combinaison dans les conditions où la Commission du budget a donné le sien à la Chambre.

Ce ne sont pas seulement des tirailleurs sénégalais qui prendront part à l'expédition de Madagascar, notre colonie fournira un millier d'auxiliaires que le général Duchesne utilisera pour éclairer ses colonnes. Les Yolofs du Sénégal ne demandent qu'à s'engager pour faire campagne, ils appartiennent aux tribus les plus belliqueuses et sont de forte race. En 1879, une troupe de ces nègres volontaires fut envoyée à Madagascar, et elle ne tarda pas à inspirer une véritable terreur aux Hovas.

Des officiers et des sous-officiers d'infanterie de marine encadreront les compagnies de tirailleurs auxiliaires; les nègres yolofs seront surtout appréciés pendant les marches de nuit et pour débroussailler sur le flanc des colonnes en marche.

Suivant leur vieille tactique, les Hovas ne tiendront pas devant nos troupes, mais ils chercheront à leur faire une guerre d'embuscades et de surprises; elle nécessitera l'emploi de nombreux éclaireurs et une grande vigilance du commandement.

Si nous devons poursuivre les Hovas sous bois, les tirailleurs yolofs seront lancés en avant pour frayer le chemin aux soldats européens, qui ne sauraient s'engager au milieu des inextricables fouillis de la faune des tropiques.

pour tout le jour, emmenait les deux amies. Que de plaisants goûters sur l'herbe dans la cour de quelque ferme! Claire aimait à babiller avec les *raffys* (paysans), à jouer avec les enfants du *baïlle* Pierre et Albine restaient seuls; ils causaient. Elle lui témoignait une familiarité confiante, le traitait en camarade. Sous ces allures de sœur aînée, indulgente et protectrice, perçait une allure sérieuse, profonde. Toute gêne étant bannie, ils avaient maintenant de longs entretiens. Elle savait si bien pénétrer sa pensée, la saisir; cette intelligence voyait de haut. Où les autres n'appréciaient que le détail vulgaire, le mobile plat et intéressé, elle devinait la grandeur et le détachement. Avec elle, il s'abandonnait, il se livrait tout entier. Sans qu'ils sussent comment, leurs esprits prenaient leur vol. Ils se rencontraient dans les mêmes régions; les mêmes mots montaient à leurs lèvres; ils ne cherchaient pas à s'en étonner.

Pendant un voyage de Rémondi à Mars-ille, Pierre se chargea, les soirs, à reconduire Albine. Le Marseillais de retour, cette habitude se continua. Assis côte à côte dans la barque, malgré la présence des rameurs, ils se sentaient plus seuls que dans leur tête-à-tête de la Tour. Une sorte de trouble les envahissait. Ils évitaient de parler d'eux. Comme une sauvegarde peut-être Albine ramenait obstinément le nom de Claire: « La chère créature était un ange de beauté et de cœur. » Il la laissait dire, écoutant cette voix qui le pénétrait au plus profond de lui. Insensiblement, un certain laisser-aller s'était glissé dans leurs façons. Cette amitié, que Pierre se plaisait à proclamer si haut, l'autorisait à rendre ces mille petits soins dont elle n'eût pu songer à s'effaroucher. Avant le départ,

AU TONKIN

Les journaux apportés par le dernier courrier de Chine, donnent les nouvelles suivantes:

« Au Tonkin, les pirates tiennent en éveil, par des attaques nocturnes, la garnison de Mon-Cay. Le chef du poste de Minguoc-Duhoux a été informé que les pirates lui réservaient le sort de M^{me} Chaillet.

« Une compagnie de légionnaires a quitté Jenbay le 16 octobre. Il paraît qu'elle a réussi à cerner un parti de pirates dans la région de Gia-Phu, pendant qu'ils cherchaient à regagner la frontière. On va essayer de l'écraser. »

COUR D'ASSISES DE LA HAUTE-GARONNE

Les Scandales Electoraux

DE TOULOUSE

Audience du 28 novembre

Audition des témoins à charge

On entend M. Couderc, ancien secrétaire général de la mairie. Contrairement à ce qu'a prétendu Mascaras, M. Couderc déclare qu'il n'a jamais participé aux actes frauduleux reprochés par Mascaras.

« C'est Mascaras, dit-il, qui, étant en coquetterie avec nos ennemis politiques, avait dû, de son plein gré, commettre des fraudes. »

M. Couderc affirme qu'il n'a jamais donné d'ordres pour aller prendre les listes à la préfecture et qu'il ne s'est jamais occupé des affaires électorales, parce qu'il était sûr d'avance de son succès.

Mascaras répond que, cinq ou six jours après les élections du 1^{er} mai, M. Couderc a apporté, en personne et en sa compagnie, le dossier des élections à la préfecture et que l'attitude de M. Couderc n'était pas aussi désintéressée qu'il le prétendait.

M. l'avocat général. — Est-il vrai que Couderc ait participé à la rédaction d'un mémoire considérable en défense à l'attaque dirigée contre l'élection de M. Rumeau?

Couderc. — Je ne me rappelle pas.

Mascaras déclare qu'après l'élection de 1890, 4,000 cartes rentrèrent au bureau, on en raya 3,000; mais en 1891 il en revint davantage et Couderc ordonna de les garder parce que cela serait utile. On en raya 2,000.

Couderc, interrogé sur les affirmations de Mascaras, répond qu'il est étranger à tous les faux.

Pressé de questions sur le maintien de 1,969 noms indûment inscrits sur la liste, il répond qu'il ne comprend pas. Il avoue qu'il régnait un tel désordre dans le bureau qu'on n'inscrivait rien. (exclamation).

A propos des faux mandats, M^e Desarnauts offre de prouver qu'une lettre datée du 3 août est fautive. Mascaras affirme que le jour de sa révocation Couderc lui promit, au nom du maire, 1,200 fr. pour qu'il ne parlât pas.

Couderc proteste.

On lit alors une lettre de Mascaras remerciant Couderc, son bienfaiteur.

De la déposition du maire de Toulouse, il résulte que le plus complet désordre régnait dans les bureaux de la mairie. Cette déposition est typique.

La liste des témoins cités par l'accusation

il l'aidait à s'envelopper, nouant les bouts de son châle; il lui donnait son bras pour regagner l'embarcadere. En route, il écartait les branches qui froiaient le canot, effleurant parfois son épaule et sa joue, ou sa main touchant la sienne.

Un soir, descendus sur la berge, ils firent machinalement quelques pas, tout en continuant la causerie. La journée avait été accablante; la nuit avait cet éclat lumineux, cette tiédeur parfumée et jusqu'à des harmonies secrètes qui se mêlent aux pâles rayons; la lune brillait dans un ciel constellé. le fleuve murmurait faiblement. Comme ils passaient près d'un banc, Albine s'y laissa tomber.

— Quelle belle nuit! dit-elle.

Pierre s'assit auprès d'elle.

Une sorte de clameur étrange les tenait silencieux. Albine, légèrement renversée, le regard dans le vide semblait rêver.

— Savez-vous, dit Pierre, que je ne pourrais plus vivre loin d'ici! Ce désert me manquerait.

— Oui, je le conçois, répliqua-t-elle. Dans ce pauvre coin de Provence, Dieu nous avait oubliés. C'est plus qu'un bienfaiteur, c'est un créateur que vous êtes.

— Mais c'est vous qui avez fait tout cela.

— Moi?

— Vous l'avez bien deviné, n'est-ce pas? C'est votre influence, ce sont vos conseils, c'est votre volonté que j'ai suivie; vous avez donc votre part...

— Pierre!

— Eh bien! osez-vous me refuser cette seule récompense de me sentir compris de vous? Pourquoi vous lairais-je tout ce que je vous dois, cette

étant épuisée, on passe à l'audition des témoins cités à la requête de la partie civile.

La déposition de la plupart d'entre eux démontre qu'on a inscrit sur les listes et ensuite élargé, des noms qui n'avaient jamais existé.

Le président interroge l'inspecteur de police Victron, que la partie civile a fait citer au sujet de la disparition des registres de Mascaras.

Immédiatement après la révocation de Mascaras, vous avez été chargé de mettre deux agents en faction pour la nuit, devant la porte du bureau des élections, avec la consigne de ne laisser pénétrer personne?

R. — Oui.

M. le président. — Cependant M. Couderc est entré dans la salle et y est resté quelques heures. N'est ce pas M. Couderc qui vous avait chargé de ce service?

Le témoin balbutie une réponse inintelligible.

Renvoi de l'affaire

A six heures un quart, la Cour a terminé, dimanche, sa délibération.

Elle rentre en séance.

M. le président donne lecture de l'arrêt qui prononce le renvoi de l'affaire à la prochaine session des assises.

Ce renvoi est fondé sur des considérants d'une extrême gravité, et qui visent toutes les personnalités ayant pris part aux fraudes électorales de Toulouse.

Révocation d'un Préfet

Le bruit court que M. Cassaigneau, actuellement préfet de l'Indre, serait frappé de révocation pour avoir, alors qu'il était secrétaire général de la Haute-Garonne, pris une part importante aux faits que juge en ce moment la Cour d'assises de Toulouse.

Il résulterait, en effet, de la déclaration de Mascaras, l'un des inculpés, que M. Cassaigneau, au lendemain des élections municipales, recevait à la Préfecture Mascaras lui-même, qui venait y remanier le chiffre des voix.

La nouvelle de la révocation n'est nullement officielle, aussi n'enregistrons-nous les bruits qui courent sur les actes de l'ancien secrétaire général de la Haute-Garonne, qu'avec la plus extrême réserve.

On raconte encore qu'au lendemain du renvoi probable du procès des fraudes de Toulouse à une autre session, pour complément d'enquête, le commissaire central de Toulouse procéderait à l'arrestation sensationnelle d'un ancien fonctionnaire, dont le nom a été très longuement mêlé aux débats du procès en cours.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

Conférences

Hier soir, à eu lieu, au Lycée, sous la présidence de M. le docteur Caviolle, médecin de l'Etablissement, la conférence de M. le docteur Gélis, médecin adjoint, sur le vaccin du croup.

Le sympathique conférencier a obtenu tout le succès qu'il méritait. Les applaudissements de tous les assistants, professeurs et élèves, internes et externes, le lui ont bien prouvé.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie a tout par-

conversion à la vérité, cette initiation à tant de pensées inconnues, cet éveil de mon cœur, de mon esprit, de mon courage? Peut-être un certain jour, ai-je souffert, oui, bien souffert! Mais qu'importe? Je n'échangerais pas toutes ces douleurs pour le néant où j'étais plongé... Albine, je suis ce que vous m'avez fait...

Sous les flots de pâle lumière qui les inondaient, elle leva ses grands yeux et avec un beau sourire:

— Mon ami! dit-elle en mettant dans sa voix quelque chose à la fois de doux et de solennel.

Pourquoi eussent-ils tremblé? Que pouvaient-ils redouter maintenant? Pierre n'était-il pas le fiancé de Claire? Cette amitié tendre, ce leurre de sa conscience qui croyait étouffer l'amant sous l'ami, ce compromis singulier qui le laissait tout entier à Albine suffisaient à les protéger, à apaiser tous scrupules, à bannir toute vigilance.

Il est dans la vie de ces situations intermédiaires, haltes indéfinies où l'on semble s'assoupir et oublier, insoucieux de l'avenir, captivé par l'heure présente. Pierre était heureux. Son intimité avec Albine n'était plus traversée d'alarmes. Il la voyait, presque rassuré près d'elle; il avait pénétré dans cette âme si longtemps fermée pour lui; elle le lui disait... et ce nouveau lien allait chaque jour se fortifiant, se resserrant.

Ce fut dans ce courant d'existence douce, à la fois remplie par toutes les ambitions du travail et par toutes les joies du cœur, qu'une lettre de son frère André, pressante de questions, vint le surprendre.

(A suivre).

tiellement adressé l'expression de sa reconnaissance au vulgarisateur de la médication nouvelle.

Judi prochain, à deux heures, dans la grande salle de la mairie, gracieusement mise à sa disposition par M. le maire, Monsieur le docteur Darquier fera, au bénéfice de l'œuvre du vaccin du croup, une conférence publique.

Nous ne doutons pas que les mères de famille surtout, ne se pressent nombreuses à cette réunion qui leur est spécialement destinée. Elles seront heureuses d'apprendre, par le menu, comment aujourd'hui on peut espérer conserver à leur tendresse leurs pauvres bébés, quand ils sont atteints du mal affreux qui les fauchait hier.

Monsieur le maire a bien voulu, avec sa bienveillance habituelle, accepter la présidence de cette réunion.

On percevra, à l'entrée, au bénéfice de l'œuvre, une modique somme de cinquante centimes.

Commission départementale

Séance du 30 novembre

Présents : MM. Iscard, président; Laparra, Pradines, Delport, Longpuech, Cocula et Rehié, secrétaire.

M. le préfet assiste à la séance.

Infirmes secourus à domicile. Dépenses du troisième trimestre 1894. — Acte est donné.

Brengues. — Malades indigents. — La commission adopte les propositions de M. le préfet.

Le Bourg. Achat de mobilier scolaire. Demande de secours. — Accordé 70 francs pour réfection d'un mobilier scolaire.

Caniac. — Réparation à l'école. — Accordé 40 francs.

Cazals. — Réparation du logement de l'institutrice. — Accordé 200 francs.

Saint-Laurent-Montcuq. Construction de maison d'école. Classement. Chemins vicinaux. Modification de crédits. — Approuvé.

Rattachement au budget de 1894. — Approuvé.

Etat de situation des recettes et des dépenses. — Acte est donné.

Séance du 1^{er} décembre 1894

Ont été approuvées les déclarations d'utilité publique pour les avant-projets des chemins vicinaux ordinaires n° 8, de Cazals; n° 5, de Reillaguet; n° 9 de Gramat; n° 3 de Saint-Médard; n° 1, de Montgesty; n° 6 de Labathude; n° 2 de Pontcirq; n° 1 de Catus; n° 1 de Thégra; n° 2 d'Escamps; n° 3 de Ginouillac; n° 3 de Villesègue; n° 3 de Teyssieu, et n° 3 de Gagnac.

Une rectification du chemin n° 2, de Lamothé-Cassel, est approuvée. La commission donne aussi son approbation pour les chemins vicinaux ordinaires n° 5, de Cours; n° 5 et 11 de Bessières.

Le classement du chemin n° 7 de Saint-Médard-de-Presque, est adopté. Est ensuite adopté le déclassement du chemin n° 5 de la même commune.

La commission a enfin reconnu divers chemins ruraux de la commune de Cajarac.

La prochaine séance de la commission a été fixée au 31 janvier 1895.

SOCIÉTÉ DE PISCICULTURE DU LOT

RÉUNION GÉNÉRALE DU 1^{er} DÉCEMBRE 1894
Présidence de M. Combarieu

Les membres de la Société de Pisciculture se sont réunis samedi, 1^{er} décembre 1894, à l'Hôtel de Ville pour la tenue de leur assemblée générale de fin d'année.

Au début de la séance, le président, Monsieur Combarieu, a fait le rapport suivant :

Messieurs,

L'année qui vient de s'écouler n'aura pas été moins bonne que les précédentes pour notre association.

Le nombre de nos adhérents ne cesse en effet de s'accroître et avec eux l'importance de nos ressources. L'administration, à tous les degrés, nous témoigne la plus grande bienveillance, et le Conseil général du Lot nous a continué, cette année, la subvention qu'il avait bien voulu nous accorder déjà en 1892 et 1893.

La municipalité de Cahors n'a cru pouvoir mieux faire que de confier à notre Société le soin de diriger l'aquarium qu'elle vient de faire construire sur le cours Fénelon, et j'estime que cet aquarium, élément de distraction fort apprécié des habitants de notre ville, nous aidera, dans une certaine mesure, dans nos essais d'acclimatation.

Vous savez, messieurs, qu'au cours de l'assemblée générale de décembre 1893, il avait été décidé que notre association prendrait part au Concours régional de Cahors, au mois de juillet 1894, en organisant une exposition de pisciculture. La ville nous accordait, à cet effet, une allocation de 400 francs, et, de notre côté, nous avions résolu de consacrer à cette exposition une somme de 200 francs. Plus tard, fut décidé par le Conseil municipal, la création d'un aquarium permanent au lieu et place d'une exposition de quelques jours. Nous n'avions garde de protester contre la nouvelle décision du conseil muni-

cipal et nous avons accepté avec reconnaissance une modification qui ne pouvait que nous aider à atteindre le but que nous poursuivons tous.

Pressés par la date du Concours régional, ce n'est qu'avec l'aide de l'administration de la navigation que nous avons pu peupler au début le nouvel aquarium. Malheureusement les accidents que nous avions du reste prévus se produisirent. Le ciment du bassin nouvellement construit ne tarda pas à rendre les poissons malades, et, en présence de la mortalité qui décimait les pauvres bêtes, nous fîmes vider les bassins et attendre que le ciment fut complètement sec.

Peu de temps après, de nouveaux poissons prenaient place dans les bassins parfaitement nettoyés et entièrement secs cette fois. Parmi ces poissons, figurent quelques beaux spécimens de truites arc-en-ciel, que nous avions fait naître il y a trois ans environ, et des alevins de cette même truite, nés en mars dernier. Le grand bassin extérieur a reçu des échantillons de la plupart des espèces fréquentant la rivière du Lot : carpes, barbeaux, chevênes ou cabots, vandoises ou scies, tanches et goujons. Nous avons joint à ces derniers poissons une centaine de cyprin dorés, dont la présence semble indispensable dans tout aquarium qui se respecte.

Je dois ajouter que beaucoup de nos pensionnaires nous ont été fournis gratuitement par M. l'Ingénieur en chef de la navigation, et que par suite, le budget n'a eu à supporter de ce chef que des frais insignifiants.

Quelques personnes ont bien voulu aussi nous donner des poissons, et parmi elles, nous devons remercier les dames Carriol, cours Fénelon, M. Martin, de Boissor, M. Mangieux, adjudicataire du bassin de pêche de Mercuès, et M. Lalande de Laburgade.

Dans quelques jours, nous recevrons de nouveaux poissons, dont la présence dans l'aquarium sera un nouvel élément de curiosité pour les visiteurs.

La société de pisciculture a immergé cette année environ 500 perches et près de 4,000 alevins de truites arc-en-ciel. Les perches, déjà assez fortes, nous avaient été envoyées de l'établissement de pisciculture de Bessement (Aisne) et si on en juge par toutes celles qui ont été capturées dans le bassin de Coty où elles avaient été placées, nous pouvons espérer que ce poisson pourra parfaitement s'acclimater dans nos eaux.

Quant aux alevins de truites arc-en-ciel, ils ont été immergés partie dans le ruisseau de Vers partie dans la dérivation de Crégols. Quelques centaines d'alevins de ce poisson sont conservés en captivité soit dans l'établissement de pisciculture de Cabazat, soit dans l'aquarium, où ils se développent du reste admirablement.

Au sujet de nos essais d'acclimatation, je dois faire remarquer que des diverses espèces de poissons que nous avons jusqu'ici immergés dans le Lot, trois paraissent vouloir donner de bons résultats, je veux parler de la brème, de la perche et de la truite arc-en-ciel. De très beaux échantillons de ces poissons ont été pêchés depuis les immersions que nous avons faites, et leur prise semble indiquer que si nos ressources nous permettaient d'opérer sur de grandes quantités d'alevins, notre but serait certainement atteint.

Quoiqu'il en soit, nous avons déjà obtenu des résultats appréciables, et nos ressources augmentant, nous espérons bien pouvoir étendre nos expériences. D'ailleurs, l'administration de la navigation se préoccupe elle aussi, du repeuplement de notre rivière, et nous savons qu'elle va faire de son côté, des expériences dont le résultat, grâce aux moyens dont elle dispose, ne saurait être douteux.

Tout en immergeant des poissons nouveaux dans le Lot, nous n'avons pas oublié nos bonnes espèces sédentaires. Des œufs de carpe ont été recueillis cette année en grand nombre, dans notre bassin de pêche et mis dans un appareil flottant, construit à cet effet. Les œufs sont éclos dans de bonnes conditions. C'est à M. Bras, éclusier du barrage de Larroque-des-Arcs, qu'avait été confié notre appareil; nous le remercions ici des soins qu'il a bien voulu prendre et de la réussite qu'il a obtenue.

Ce compte-rendu, Messieurs, ne serait pas complet si je n'ajoutais que nous sommes à la veille, à en croire les promesses qui nous ont été faites, de voir cesser les fameuses eaux noires, le désespoir des pêcheurs à la ligne et la pierre d'achoppement des pisciculteurs. Vous savez que les usines de Decazeville ont demandé un délai de trois ans pour parachever les bassins de décontamination dans lesquels désormais les eaux provenant du lavage des houilles devront déposer au lieu d'être envoyées directement dans la rivière. Nous avons encore un peu plus d'un an à attendre, mais c'est peu, si réellement nous obtenons satisfaction à la date indiquée. Du reste, nous avons pu constater que depuis quelques temps les eaux noires étaient moins abondantes que par le passé. C'est déjà une amélioration.

D'autre part les protestations des riverains du Célé, affluent du Lot, au sujet de la contamination de leurs eaux par diverses usines du Cantal, paraissent enfin vouloir être écoutées, et de ce chef encore, nous pouvons espérer une solution satisfaisante.

Je n'apprendrais rien à la plupart des pêcheurs à la ligne en leur disant aussi que leurs réclamations au sujet de l'interdiction de la pêche aux abords des barrages qui entourent notre ville, sont à la veille d'aboutir. Le projet du nouveau décret portant l'énumération des espaces réservés sur la rivière du Lot, et qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier prochain, porte, en effet, exception en faveur des barrages de Coty, de St-Georges et de Valentré.

Ce seront là, pour nos pêcheurs à la ligne, des étrennes qu'ils ne dédaigneront pas, j'en suis certain.

Sur la proposition du Président, l'assemblée a désigné deux de ses membres pour faire pêcher dans le bief de la société, afin d'avoir le poisson nécessaire pour alimenter l'aquarium du cours

Fénelon. MM. de Laroussilhe et Grégoire sont désignés à cet effet.

M. Boisse, trésorier, a ensuite présenté le compte-rendu de la situation financière de la société au 1^{er} décembre 1894.

Il résulte de ce compte-rendu que durant l'année qui vient de s'écouler, il a été fait recette d'une somme de 1185 fr. 75 et dépense de celle de 1134 fr. 20; d'où un excédent de recette de 51 fr. 55. La réserve de la société au 31 décembre 1893, étant de 910 fr. 80, il en résulte que les fonds en caisse s'élèvent à la somme de 962 fr. 25.

Il a été ensuite procédé à l'élection des membres de la commission pour 1895. Ont été élus au 1^{er} tour : MM. Combarieu, Desprats, Grégoire, Boisse, de Laroussilhe, Robert, Pagès, Verdier, Conduché et Imbert. Ont été élus au 2nd tour : Andrieu et Gleye.

L'assemblée a ensuite décidé que le banquet annuel aurait lieu dans le courant de janvier 1895. La commission reste chargée de fixer la date exacte de ce banquet. Comme les années précédentes, une commission spéciale composée de MM. Boisse, Grégoire et Lacombe reste chargée de recueillir les adhésions à ce banquet.

Foire de Cahors

La foire du 1^{er} décembre a été assez importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs ou vaches amenés, 150 environ. Ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 35 à 37 fr. les 50 kilos. Le cours des atelages est en baisse de 40 à 50 fr. par paire.

Porcs gras, 40 environ, vendus de 48 à 50 fr. les 50 kilos, et les jeunes, au nombre de 300 environ, vendus 20 à 40 fr. la pièce, selon grosseur.

Moutons ou brebis, 800 environ. Le cours des gras a été de 70 à 75 c. le kilo. Les brebis, pour l'élevage, cours des derniers marchés.

Halle. — Blé en vente, 250 hectolitres, vendus 235; cours moyen, 15 fr. l'hectolitre. Maïs, 280 hectolitres, vendus 250; prix moyen, 9 fr. 50 l'hectolitre. Pommes de terre, de 2 fr. 50 à 3 fr. les 80 litres.

Marché. — Volailles grasses et poulets, 75 c. le demi-kilo; dinettes, 50 c.; lapins, 45 c.

Œufs, de 80 à 90 c. la douzaine.

Truffes, de 4 fr. 50 à 6 fr. de demi-kilo.

Oies mortes et canards, apportés en grande quantité, de 75 à 85 c. le demi-kilo.

Le procès de l'Avenir Gourdonnais

Nous apprenons que M. Cocula, maire et conseiller général de St-Germain-de-Bel-Air, a fait appel du jugement du tribunal correctionnel de Gourdon par lequel celui-ci s'est déclaré incompetent dans son affaire avec l'Avenir Gourdonnais.

Cette affaire ira donc devant la Cour d'appel d'Agen.

Salviac

Le Conseil d'Etat a rejeté la requête de la commune de Salviac, à l'effet de faire annuler pour excès de pouvoir, un arrêté du préfet du département du Lot, en date du 6 octobre 1892, qui prescrivait la construction de l'école mixte de Luziers sur un emplacement offert par le sieur Longé, moyennant le prix de 100 francs, et l'acquisition de 9 ares 57 centiares de terrain pour l'établissement d'une cour et d'un jardin, et qui charge M. Rodolosse, architecte du département, de la direction des travaux.

Cuzac

Un vol de 2,600 francs a été commis ces jours-ci au préjudice d'un maréchal-ferrant de Livinhac-le-Haut.

La gendarmerie a procédé hier à une enquête dans notre commune.

Bien des gens ne se doutent pas qu'un de nos aliments les plus usuels est en même temps un des meilleurs reconstituants des forces. Le tapioca contient en effet plus d'azote qu'un grand nombre de médicaments quelquefois fort chers. Le principal est de se procurer un bon Tapioca, et à ce titre le Tapioca Rils n'a plus de réputation à faire.

A cette époque de l'année, un *dépuratif* vous préservera de bien des ennuis et de beaucoup de maladies. Le meilleur est la *Tisane Dussolin*, qui se vend à Paris, à la pharmacie Derbecq, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies de la France et de l'étranger, au prix de 4 fr. 50 le flacon.

**BONNES BARRIQUES
A VENDRE**

A de bonnes conditions

S'ADRESSER A LA LIQUIDATION

J. CANGARDEL et FILS

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^{fr} 50

PRIME-MUSIQUE

ÉTRENNES 1895

M. Choudens, éditeur de musique à Paris, a préparé, en vue des étrennes 1895, un magnifique Album que nous sommes heureux d'offrir en prime à nos abonnés et à tous nos lecteurs.

Cet Album, édité avec le luxe de papier, de gravure et de couverture qui distingue la maison Choudens, justement soucieuse de sa grande renommée, contient, en ses 95 pages, douze valse célèbres de Métra et de Waldteufel, d'après Gounod, Hervé, Offenbach et Audran. C'est le recueil des valse jouées cet hiver aux bals de l'Opéra.

Il offre, en outre, l'avantage d'être par son prix à la portée des plus modestes bourses.

Chez les marchands de musique, chaque morceau étant marqué au prix fort d'environ 8 fr. et vendu net 3 fr., un album, contenant douze morceaux de cette importance, représentant une valeur réelle de 36 francs.

Notre traité avec M. Choudens nous permet de le livrer au prix de 5 fr., soit quarante centimes pour chaque valse.

Dès aujourd'hui, les abonnés et lecteurs de notre journal peuvent nous demander l'Album.

Pour le recevoir franco, envoyer en plus les frais de port se montant à 0 fr. 60 ou à 0 fr. 85, suivant que l'expédition devra être faite en gare ou à domicile.

« Des spécimens sont déposés dans nos bureaux et tenus à la disposition du public. »

LA VALSE

Album de douze danses

TABLE DES MORCEAUX

1. Waldteufel : *La Mascotte*, Audran. — 1 page.
2. Métra : *Le Grand Mogol*, Audran. — 8 pages.
3. Waldteufel : *Micaëla*, valse. 17 pages. — 24 pages.
4. Métra : *La Cigale et la Fourmi*, Audran. — 24 pages.
5. Waldteufel : *Barcarolle*, valse. — 34 pages.
6. Métra : *Stella*, valse (*La Fille du Tambour-Major*). Offenbach. — 42 pages.
7. Waldteufel : *Madame l'Archiduc*, Offenbach. — 49 pages.
8. Métra : *Barcarolle (Contes à Hoffmann)*. Offenbach. — 56 pages.
9. Waldteufel : *Valse vénitienne*. — 65 pages.
10. Métra : *L'Inséparable (Femme à Papa)*, Hervé. — 73 pages.
11. Waldteufel : *Hommage à Offenbach*. — 82 pages.
12. Métra : *Olivette (Les Noces d'Olivette)*, Audran. — 84 pages.

FAITS DIVERS

Morts de froid

On a trouvé, dans une épaisse couche de neige, sur la route du Barra (Cantal), le cadavre du cantonnier de Baucou. Ce malheureux ouvrier est mort là d'une congestion occasionnée par le froid.

— La nuit dernière, le nommé Chabrol, de Lajarrigé-Vèze (Cantal), vieillard âgé de 75 ans, est mort de froid dans la montagne entre Allanche et Vèze.

Facteurs morts dans les neiges

Samedi matin, le facteur Laurent partit de Laguiolle (Aveyron) bravant le mauvais temps, pour faire sa tournée vers Cassuéjous. N'étant point rentré depuis, on a fait des recherches, qui ont abouti à la découverte du cadavre de cette malheureuse victime du devoir. Surpris par la tourmente, à 2 kilomètres de Laguiolle, le pauvre Laurent est mort dans les neiges.

Castres, 1^{er} décembre.

Il y a trois jours, le facteur rural Héral, du bureau de Brassac, partait pour sa tournée ordinaire; depuis, il n'avait pas reparu.

Hier matin, vendredi, on trouvait son cadavre dans un quartier isolé de la commune de Castelnaud.

Surpris par quelque tourmente de neige, le pauvre facteur s'est égaré et a succombé au froid.

M. le juge de paix de Brassac, M. Durand, docteur, et la gendarmerie, ont fait sur les lieux les constatations d'usage.

Une erreur judiciaire

Il y a à peu près quarante-neuf ans, écrit-on d'Oberegg à un journal suisse, un meurtrier ayant été commis dans cette localité, la voix publique dénonça un certain N..., qui fut déclaré coupable par le tribunal.

Avant son arrestation, N... avait été battu par la populace avec tant de barbarie que des lambeaux de chair s'étaient détachés de son corps.

Bien qu'il protestât toujours de son innocence, il subit la peine des verges et de la réclusion : il mourut deux ans après sa libération.

Sa famille, accablée sous la honte, émigra en Amérique. Or, ces derniers jours, un certain S..., d'Oberegg, a avoué à son lit de mort qu'il avait commis plusieurs meurtres, et en particulier celui pour lequel N... avait été condamné !

ON DEMANDE de suite près de Cahors, garde particulier, 1,500 fr. logé. Un bon chef de culture, environs Paris, 2,000 fr. nourri et logé.

S'adresser E. TOURNIER, 14, rue Beauregard, Paris. — Timbre pour réponse.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours. La durée de ces différents billets peut être

prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduit, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salles-de-Béarn

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations hivernales et thermales du réseau du Midi et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthyary (halte), Hendaye, Pau, St-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

MONITEUR DES RENTIERS

Journal financier, de 16 pages, paraissant le Dimanche RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES LES VALEURS 2 francs par An 23, passage Saulnier, PARIS

AVIS TRÈS IMPORTANT

Monsieur **DIDES**, aîné, coiffeur, 121, boulevard Gambetta, Cahors, a l'honneur d'informer les personnes atteintes de **PELADE** et désireuses de guérir de cette maladie, qu'elles peuvent s'adresser à lui en toute confiance.

M. **DIDES** traitant à forfait, on n'a rien à payer qu'après un succès complet.

Traitement gratuit pour les indigents INNOCITÉ PARFAITE

PROTECTEURS DE LA CHAUSSURE

Système BLAKEY, à 0 fr. 50 la carte Breveté S. G. D. G.

Enclume de Famille Système breveté S. G. D. G. Prix 2 fr.

Toute personne soucieuse de ses intérêts doit employer le Protecteur de la Chaussure, système BLAKEY.

Adopté par l'armée dans quatre corps d'armée.

Essayer le Protecteur, c'est l'adopter. — Recommandé d'une façon particulière aux institutions et aux pères de famille.

Machines à coudre de tous systèmes, Vélocipèdes, Timbres caoutchouc, Brillant oriental pour meubles et parquets. *Lessiveuses Soleil.*

Echarpes pour mairies et adjoints EN VENTE : chez M. J. LARRIVE, rue de la Liberté, 16, Cahors. Seul représentant et dépositaire.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE CRÉÉE EN 1884 PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES avec gravures dans le texte. Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes. PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^e en librairie. ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FR. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime). BUREAUX : 5, B^{is} Montmartre, Paris (Téléphone). On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

A Louer

EN BLOC OU EN PARCELLES Une MAISON située à Labéraudie 8 CHAMBRES — JARDIN et GARENNE Pour plus amples renseignements, s'adresser à M^{me} Lafage, aubergiste au faubourg St-Georges.

AVIS

M. J. Malinowski, ancien professeur de langues vivantes dans les Collèges et Lycées, donne des leçons d'Allemand, d'Anglais d'Italien, d'Espagnol et de Russe; chez lui à Cahors, rue du Portail-Alban, 11, maison M^{me} V^e Montcontié.

PRIX MODÉRÉS

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

TISANE DUSSOLIN

Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin.

Prix : 4/50 le flacon. — Se trouve à Paris, chez DERBECCQ, Pharm^{ie}, 24, rue de Charonne, et toutes bonnes Pharmacies de France. Dépôt à Cahors, pharmacie Prévot.



Ne demandez chez votre Epicier que du TAPIOCA RILS

c'est le MEILLEUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS

Se trouve dans toutes les bonnes Maisons d'Épicerie et de Comestibles. Vente en Gros : 262, Boulevard Voltaire, 262 - PARIS.

VIGNES AMÉRICAINES

Par millions à la vente Plants Greffés et Soudés (900 variétés)

VICTOR COMBES

Lauréat du Concours de Vignobles, Membre du Jury, Chevalier du Mérite Agricole

A VIRE, par Puy-l'Évêque (Lot)

PRIX-COURANT (Année 1895)

PLANTS GREFFÉS SOUDÉS 1 ^{er} choix	VIGNES AMÉRICAINES
En variétés du pays, Midi, Gironde, etc., etc., greffés sur Riparia, Jacquez, Herbemont, Solonis, Vialla à 150 fr. le mille.	Black Défiance 50 100
Sur Rupestris Marlin, Ganzin, port de Taylor, York à 200 fr. le mille.	Canada 50 100
Sur Rupestris Phénomène du Lot (1) Berlandieri du Texas, à 300 fr. le mille.	Clinton ou Pouzin 10 40
Aspiran teinturier B, Carignan B, Portugais bleu. 50 fr. par mille en plus que ci-dessus.	Cunningham 15 60
Nous avons aussi toutes variétés en raisins de table. Variétés de Muscats, Chasselas, Malaga, Olivette, Sultanine, Nihiléscol, blanc et noir (raisin de 0=80 de long), Kabyle, Plant de la beauté, etc., etc. Les prix sont donnés par correspondance.	Cynthiana 20 100
(1) Ce porte greffe est supérieur à tous les Rupestris et Hybrides américains connus jusqu'à ce jour.	Croton 10 200
Il importe, dit M. Millardet, de ne pas confondre cette plante avec les autres Rupestris mâles comme elle: Rupestris St-Georges, Reich, Richter, Gaillard, Laxasteller, Sijas, Monticola, etc., etc.	Duchess 100 500
Pour plus amples renseignements, demander la notice sur le Rupestris Phénomène du Lot vrai, envoyée franco sur demande.	Herbemont 10 50
	Herbemont d'Aurelle 100 150
	Herbemont Touzan 100 150
	Jacquez à gros grains 10 40
	Jacquez d'Aurelle 100 150
	Jacquez d'Aurelle Cazalis 300 500
	Othello 10 30
	Noah 20 100
	St-Sauveur (extra-ferfite) 50 150
	Sébasquas 40 80
	Triumph 80 100
	Berlandieri Planchon 300 500
	Berlandieri du Texas, la p. 1 2
	Cindrés 200 400
	Cordifolia 50 100
	Riparia Rupestris 50 100
	Riparia tomentoux 10 30
	Riparia gloire 20 50
	Rupestris large feuille 15 50
	Rupestris du Lot 40 100
	Solonis 10 40
	Vialla 10 40
	York-Madeira 15 50

N. B. — Je garantis la fraîcheur et l'authenticité de toutes mes fournitures sur facture. Je garantis aussi la reprise de tous mes plants greffés et racinés, plantés avant fin février, à l'automne prochain, je m'engage à remplacer les manquants.

SANS ENGAGEMENT COMME QUANTITÉS. Je m'engage à livrer les quantités et variétés portées sur la carte, qu'autant que la vente sera définitivement confirmée par correspondance.

RAPHIA DU JAPON. 1 fr. le kilo. Pince Allié, 4 fr. Bouchons fendus, 4 fr. le mille. Sargons de la Grande consoude rugense du Caucase, fouillage produisant huit récoltes par an, 200,000 kilog. — Prix 5 fr. les 100 racines, 40 fr. les 1000 racines.

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES et à l'Imprimerie Layton, rue du Lycée (Cahors). La petite Carte de poche DU LOT

MAISON DE CONFIANCE POUR LA POSE DES DENTS Le Redressement à toutes les Opérations relatives à L'ART DENTAIRE. AUDOUARD Chirurgien-Dentiste 16 Rue du Maréchal Brune BRIVE (CORREZE) Nota.-M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance. ADRESSE TELEGRAPHIQUE: AUDOUARD BRIVE.

A VENDRE

(Pour cause de départ éventuel) UNE MAISON composée de deux corps de bâtiments SISE

Faubourg et rue St-Georges, N° 24 Contenant dix-sept pièces récemment mises à neuf, un grand magasin ou établi et un vaste hangar pouvant servir d'écurie ou de remise.

REVENU MOYEN : 1,200 fr. S'adresser au Siège de l'immeuble ou au Bureau du Journal.

Le propriétaire-gérant : LAYTON

MACHINES A GLACE. - SPÉCIALITÉ : LE KLEIN-BOCK. - BIÈRE EN BOUTEILLE, Marque : Gambinus

BRASSERIE DE POISSAC, près Tulle (Corrèze) Victor BÉRAL

Bière bock, Conserve en fûts et en bouteilles

Représentants sérieux sont demandés pour le département du Lot. Bonne commission. Envoi d'échantillons sur demande

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE Marchand Tailleur, à Cahors, rue de la Liberté

M. DOUCÈDE a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle, qu'il vient de recevoir toutes les marchandises Haute-Nouveauté, saison d'Hiver.

Il livrera, comme toujours, les commandes qu'on voudra bien lui faire, aux prix les plus modérés.

M. DOUCÈDE envoie des échantillons, ou se rend lui-même, sur demande.

ENTREPRENEUR DE PEINTURE Peinture Vitrierie Faux bois Marbre Papiers peints en tous genres Encadrement Bonne exécution. — Solidité. — Prix modérés.